

LES DIFFÉRENTES ÉTAPES POUR SOUSCRIRE À CORUM EURION

1



COMPLÉTEZ LES DOCUMENTS SUIVANTS :

 BULLETIN DE SOUSCRIPTION

En cas de démembrement ou de souscription en indivision, remplir un bulletin pour chacun des souscripteurs ou indivisaires.

 QUESTIONNAIRE D'ENTRÉE EN RELATION INVESTISSEURS **MANDAT OU CONVENTION DE DÉMEMBREMENT**

pour les souscriptions en démembrement temporaire et viager.

 ADHÉSION AU PLAN ÉPARGNE IMMOBILIER

pour les souscriptions au Plan Épargne Immobilier.

 ADHÉSION AU RÉINVESTISSEMENT DES DIVIDENDES

pour les souscriptions au Réinvestissement des dividendes.

Renseignez en lettres capitales, datez et signez les documents.

2



RASSEMBLEZ LES PHOTOCOPIES DES DOCUMENTS SUIVANTS :

POUR LES PARTICULIERS : Copie recto verso d'une pièce d'identité du ou des souscripteurs en cours de validité, Justificatif de domicile de moins de 3 mois, Relevé d'identité bancaire, Justificatif d'origine des fonds.**POUR LES PERSONNES MORALES :** Copie recto verso d'une pièce d'identité du ou des représentants légaux en cours de validité, Kbis de moins de 3 mois, Statuts certifiés conformes à jour, Relevé d'identité bancaire, Justificatif d'origine des fonds, Formulaire de bénéficiaire effectif (formulaire M'BE à compléter), Copie recto verso d'une pièce d'identité de chaque bénéficiaire effectif.

3



CONSERVEZ UNE COPIE DU BULLETIN DE SOUSCRIPTION

4



RENVOYEZ LE DOSSIER COMPLET ACCOMPAGNÉ DE VOTRE RÈGLEMENT À L'ADRESSE SUIVANTE :

MODE D'ENVOI : COURRIER SIMPLE OU RECOMMANDÉ
CORUM EURION, TSA 41864 - 02325 SAINT-QUENTIN CEDEX

Les fonds doivent être encaissés sur le compte de la SCPI avant la fin du mois pour que le dossier soit traité dans le mois en cours.

Besoin de conseils pour constituer votre dossier ?
Contactez votre conseiller ou CORUM au 01 53 75 87 48

www.corum.fr



VOUS ÊTES UN PARTICULIER M. MmeNuméro associé(e) (si déjà associé(e)) Nom Prénom Nom de naissance Nationalité Date de naissance Ville de naissance Pays de naissance salarié non salarié retraité sans professionProfession

(si retraité, indiquez votre ancienne profession)

Situation de famille

 célibataire marié(e) veuf(ve) divorcé(e) pacsé(e)

Régime matrimonial

 communauté réduite aux acquêts communauté universelle (contrat) participation aux acquêts séparation de biensPays de résidence fiscale Téléphone fixe
(précisez l'indicatif pays) Adresse postale Code postal Ville Pays E-mail (obligatoire)

VOUS ÊTES UNE SOCIÉTÉ

Numéro associé(e) (si déjà associé(e)) Forme juridique Dénomination sociale N° SIREN Imposition IS/BIC IR

Représentant légal :

Nom Prénom Date de naissance Ville de naissance Pays de naissance Téléphone mobile
(précisez l'indicatif pays)

CO-SOUSCRIPTEUR (SI CO-SOUSCRIPTION DANS LE CAS D'UN MARIAGE OU D'UN PACS)

 M. MmeNuméro associé(e) (si déjà associé(e)) Nom Prénom Nom de naissance Nationalité Date de naissance Ville de naissance Pays de naissance salarié non salarié retraité sans professionProfession

(si retraité, indiquez votre ancienne profession)

COLLECTE DE VOTRE CONSENTEMENT

Par défaut, les **Informations relatives à votre épargne CORUM Eurion** vous seront envoyées par email à l'adresse indiquée. Si vous souhaitez obtenir ces informations par courrier postal vous devez en faire explicitement la demande par courrier ou email à CORUM Asset Management à corum@corum.fr.

Vous souhaitez être informé de nos actualités ?

Acceptez-vous de recevoir par voie électronique les communications, envoyées par une entité du Groupe, relatives aux solutions d'épargne ainsi que nos dernières actualités ?

 Oui Non

Convocation aux Assemblées Générales de votre épargne CORUM Eurion

Vous souhaitez recevoir votre convocation aux Assemblées Générales par :

 E-mail Courrier postal

PLEINE PROPRIÉTÉ DÉMEMBREMENT nue-propriété usufruit

Prix de la part : 215,00 €

Prix de la part démembrée : _____ €

Durée du démembrement : _____ ans
(si viager indiquer 99 ans)
et en chiffres _____

Nombre de parts en toutes lettres : _____

Montant souscrit en toutes lettres : _____

et en chiffres _____ €

Origine des fonds (Lors de l'acquisition des parts, la société se réserve le droit de demander des pièces supplémentaires).

Nature des fonds propres

Montant

Exemple de justificatif à joindre

 Épargne

_____ €

Relevés de comptes

 Héritage, Donation, Cession d'actifs immobiliers

_____ €

Acte notarié

 Cessions d'actifs mobiliers, Réemploi des fonds

_____ €

Relevé d'opération

 Crédit pour un montant de

_____ €

Offre de prêt

Nom de la banque _____

Code postal _____

 Autres (Indemnités,...)

_____ €

Justificatif probant

Paiement

 paiement par le souscripteur paiement par un tiers (dans le cas d'une donation, joindre la déclaration de don manuel 2735-SD)

Coordonnées du payeur s'il n'est pas l'acheteur (fournir une pièce justificative d'identité du payeur personne physique en cours de validité)

Provenance des fonds

 France Union Européenne Autre (précisez) : _____

(joindre un RIB du compte expéditeur de l'émetteur)

MODE DE RÉGLEMENT (UN SEUL CHOIX POSSIBLE)



Pour valider votre souscription dans les plus brefs délais :

- ✓ Privilégiez le prélèvement et assurez vous qu'il interviendra sur un compte courant suffisamment provisionné. Dans le cas d'une souscription après le 26 du mois (le 24 pour février), privilégiez plutôt le virement si vous souhaitez que votre épargne soit investie sur le mois en cours.
- ✓ Prévenez votre conseiller bancaire du prélèvement en précisant le numéro ICS de CORUM Eurion : FR28ZZ86807F
- ✓ Anticipez l'envoi de votre dossier : les fonds doivent être présents sur le compte de CORUM Eurion avant la fin du mois pour que votre dossier puisse être validé sur le mois en cours.

 chèque, du montant exact, à l'ordre de CORUM Eurion virement, du montant exact, sur le compte de CORUM Eurion - BNP PARIBAS CAPI

IBAN : FR76 3000 4022 0900 0110 8054 082 - BIC : BNPAFRPPXXX avec le libellé type suivant : "NOM - PRÉNOM" du souscripteur

 prélèvement : remplir le mandat de prélèvement SEPA ci-dessous (le prélèvement aura lieu au maximum 4 jours ouvrés après la réception de votre dossier complet)

Titulaire du compte _____

IBAN _____

BIC _____

Domiciliation bancaire _____

Créancier :

CORUM Eurion

1 rue Euler - 75008 Paris

ICS : FR28ZZ86807F

Le compte bancaire (compte courant uniquement) doit être ouvert au nom de l'Associé(e) dans un établissement financier domicilié en France ou dans l'Union Européenne (zone SEPA). En signant le présent mandat, j'autorise la société de gestion CORUM Asset Management, en tant que gérant de CORUM Eurion, à envoyer des instructions à ma banque pour débiter mon compte aux coordonnées bancaires ci-dessus du montant du au titre de ma souscription à CORUM Eurion.

SIGNATURE

Le souscripteur (et le co-souscripteur) déclare(nt) :

- avoir pris connaissance des conditions de souscription figurant en dernière page, et notamment de l'avertissement,
- avoir reçu et pris connaissance des statuts, de la note d'information, du dernier bulletin trimestriel d'information, du document d'informations clés et du dernier rapport annuel, disponibles sur le site internet www.corum.fr,
- que les fonds n'ont pas d'origine délictueuse ou criminelle au sens de la réglementation relative à la lutte anti-blanchiment et au financement du terrorisme,
- avoir reçu une copie du bulletin de souscription.

Fait à _____

Le _____

Signature du souscripteur* : _____

Signature du co-souscripteur* : _____

CADRE RÉSERVÉ AU CONSEILLER

Code Conseiller _____

Société _____

Nom

EUODIA COURTAGE
131 avenue Charles de Gaulle

E-mail

92200 Neuilly-Sur-Seine
Tél. 01-47-38-30-07 - www.euodia.fr
SIRET 814 211 850 00015 - SARL capital 3 000 €
Orias 16001534 - CIF E008424

Téléphone _____

Signature _____



AVERTISSEMENT

Acheter des parts de CORUM Eurion est un investissement immobilier. Comme tout placement immobilier, il s'agit d'un investissement long terme dont la liquidité est limitée. Nous vous recommandons une durée de placement de 10 ans. Contrairement au livret A par exemple, ce placement comporte des risques. Il existe tout d'abord un risque de perte en capital. De plus, les revenus ne sont pas garantis et dépendront de l'évolution du marché immobilier. Nous précisons que CORUM Asset Management ne garantit pas le rachat de vos parts. Enfin, comme pour tout placement, les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Date de création

21 janvier 2020

Durée

La durée de la société est fixée à 99 années à compter du jour de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Augmentation du capital

CORUM Eurion étant une SCPI à capital variable, le capital plafond est fixé statutairement. Les souscriptions seront reçues sans formalité particulière, jusqu'à concurrence de ce montant.

Ouverture des souscriptions

30 janvier 2020

Prix de souscription (à compter du 1er juillet 2022)

Nominal : 160,00 €

Prime d'émission : 55,00 €

dont commission de souscription due :

- au titre des frais de collecte : 23,22 €
 - au titre des frais de recherche et d'investissement : 2,58 €
- Soit un prix de souscription net de tous autres frais : 215,00 €
La société de gestion perçoit de la SCPI, lors des augmentations de capital, une commission de souscription de 12 % TTI du prix de souscription, prélevée sur la prime d'émission.

Cette commission supporte :

- les frais de collecte à hauteur de 10,80 % TTI (la commission est exonérée de TVA conformément à l'article 261 C-1^{er}-e du Code général des impôts),
- les frais de recherche et d'investissement à hauteur de 1,20 % TTI (commission exonérée en vertu de l'article 135, paragraphe 1, sous g de la directive 2006/112/Ce du Conseil du 28 novembre 2006).

Prix de retrait (à compter du 1er juillet 2022)

189,20 € par part. Ce prix correspond au prix de souscription actuel de 215,00 € diminué de la commission de souscription de 25,80 €.

Nombre de parts

Minimum de souscription d'une (1) part sociale entière pour tout nouvel associé.

Parts sociales

Les parts sociales peuvent être fractionnées en dixièmes, centièmes, millièmes, dix millièmes.

Souscription à crédit

L'attention du souscripteur est attirée sur le fait que l'obtention d'un financement pour la souscription à crédit de parts de CORUM Eurion n'est pas garantie et dépend de la situation patrimoniale, personnelle et fiscale de chaque client. En cas d'investissement à crédit, nous attirons votre attention sur le remboursement des intérêts d'emprunt et sur le remboursement du capital en cas de retournement du marché immobilier, ainsi que sur la potentielle déductibilité des intérêts d'emprunt de vos revenus. Si le rendement des parts achetées à crédit n'est pas suffisant pour rembourser le crédit, ou en cas de baisse des prix lors de la vente des parts, le souscripteur devra payer la différence.

Modalités de règlement

Le règlement s'effectue à l'ordre de CORUM Eurion au moment de la

souscription et pour la totalité du prix de souscription : 215,00 € (ou quote-part du prix en démembrement) x nombre de parts / fractions de part. Remplir en toutes lettres les mentions correspondantes (nombre de parts et montant souscrit).

Le règlement correspondant doit être joint obligatoirement. En cas de financement à crédit, la demande de prêt doit être envoyée simultanément à l'organisme prêteur, le bulletin de souscription ne pouvant être enregistré qu'une fois l'accord de prêt et le règlement obtenus. Cependant, dès réception de l'offre de prêt, il est souhaitable de l'envoyer accompagnée du bulletin de souscription à la société de gestion qui enregistrera alors la souscription dès réception des fonds.

Date de jouissance

Le premier jour du sixième mois qui suit la souscription et son règlement.

Périodicité de distribution

La fréquence de versements des dividendes potentiels est mensuelle.

Prélèvement à la source obligatoire sur produits financiers

Les revenus financiers sont soumis à l'impôt sur les revenus. Pour tout associé personne physique, résidant fiscalement en France, la société de gestion opère un prélèvement à la source obligatoire de 12,8 % (hors prélèvements sociaux de 17,2 %) sur les produits financiers. Ce prélèvement constitue un acompte d'impôt sur le revenu. Il est imputable sur l'impôt sur le revenu, et éventuellement restituable s'il excède l'impôt dû. Les associé(e)s peuvent en demander la dispense en envoyant à CORUM Eurion une attestation sur l'honneur annuelle et avant le 30 novembre de chaque année (Art. 242 quarter du CGI).

Déclaration de l'acheteur sur l'origine des fonds

Dans le cadre des dispositions réglementaires en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, les établissements financiers et les professionnels du patrimoine sont dans l'obligation de vérifier l'origine légale des capitaux qui leur sont confiés. Il conviendra de joindre au présent bulletin, certaines pièces justificatives.

Commercialisation

Dans le cadre de la commercialisation de CORUM Eurion, CORUM Asset Management est susceptible de reverser une rétrocession aux intermédiaires habilités, allant de 0 à 90 % des frais de collecte. L'ensemble des frais est disponible dans la note d'information et le document d'informations clés.

Démarchage

En cas de démarchage bancaire ou financier, le souscripteur dispose d'un délai de réflexion de 48 heures, défini à l'article L 341.16 IV du Code monétaire et financier.

Démembrement

Si la souscription est démembrée, elle doit être accompagnée du mandat de recherche ou de la convention de démembrement dans lesquels sont précisées les modalités et conditions générales du démembrement.

Options

Si les options de souscription "Plan Épargne Immobilier" et "Réinvestissement des dividendes" sont choisies, la souscription doit être accompagnée du mandat correspondant où sont précisées les modalités et conditions générales des options.

La note d'information prévue par le Code monétaire et financier a obtenu le visa SCPI n°20-04 en date du 21 janvier 2020 de l'Autorité des marchés financiers. L'ensemble des informations collectées dans ce document est obligatoire dans le cadre de toute souscription auprès de CORUM Asset Management. CORUM Asset Management et ses Distributeurs sont responsables de leurs traitements respectifs des données personnelles collectées au sens des dispositions du Règlement 2016/679 (ci-après le "RGPD") et la loi 78-17 du 06/01/78, telle que modifiée. Les données personnelles collectées dans le présent document ont pour finalité l'exécution du contrat et la communication, si vous l'avez acceptée, des informations relatives à d'autres produits d'épargne et actualités du Groupe CORUM Butler. Vous disposez sur ces données de droits dédiés que vous pouvez exercer à tout moment auprès de CORUM Asset Management en envoyant un courriel à dpo@corum-am.com. Pour plus d'informations sur vos droits et le traitement de vos données personnelles, veuillez consulter la Politique de Protection des données accessible via le site de CORUM Asset Management ou de votre Distributeur.

07/2022

